

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTIONS BGC PORTE DE LA DOMBES

(Applicable à compter du 1^{er} janvier 2022)

Montant de la transaction	Montant des honoraires TTC
Jusqu'à 50 000 €	4 500 €
De 50 001 € à 100 000 €	6 500 €
De 100 001 € à 150 000 €	7 500 €
De 150 001 € à 200 000 €	8 500 €
De 200 001 € à 250 000 €	10 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	12 000 €
De 300 001 € à 350 000 €	13 500 €
De 350 001 € à 400 000 €	15 000 €
De 400 001 € à 500 000 €	16 000 €
De 500 001 € à 750 000 €	20 000 €
De 750 001 € à 1000 000 €	25 000 €
Supérieur à 1 000 000 €	30 000 €

Garages : 20 % du montant mais avec un minimum de : 2 000 € H.T. soit 2 400 TTC

Ces honoraires de transaction sont, soit à la charge du vendeur (mandat de vente), soit à la charge de l'acquéreur (mandat de recherche).

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique.

Lorsqu'une estimation est réalisée sans intention de mise en vente, (ISF, Rachat de part, Donation, Succession), elle est payante :

- Estimation classique, simple : 209 € H.T. soit 250 € TTC
- Dans les cas plus complexes (division de propriété, ou plusieurs biens) : 100 € H.T par heure consacrée SOIT 120 € TTC/ HEURE

BGC PORTE DE LA DOMBES - Agence Meximieux : 52 Rue de Genève – 01800 MEXIMIEUX

Tél. 04 37 27 11 09 – accueil.dombes@regie-bgc.fr

SARL au capital de 30 000 euros – 509 482 105 RCS BOURG EN BRESSE – APE 6832 A –

GALIAN – Rue La Boétie – 75008 PARIS - Garantie Financière Gestion 02054665 Syndic 04054667 Transaction
01054666 / RCP 153377 Police 120 137 405